

# Annexe au règlement relatif à la location de la colonie « Les Mélèzes » à Morgins – tarifs des locations

LC 02 375.01



du 2 mars 2023

(Entrée en vigueur : 01 avril 2025)

Avec les dernières modifications intervenues au 20 janvier 2025

## TARIFS DE LOCATION

Prix colonie Les Mélèzes	Du samedi 16h00 au samedi 10h00				Du lundi 10h00 au vendredi 13h00				Du vendredi 17h00 au dimanche 15h00			
	HAUTE SAISON		BASSE SAISON		HAUTE SAISON		BASSE SAISON		HAUTE SAISON		BASSE SAISON	
	du 1 <sup>er</sup> déc. au 30 avril		du 1 <sup>er</sup> mai au 30 nov.		du 1 <sup>er</sup> déc. au 30 avril		du 1 <sup>er</sup> mai au 30 nov.		du 1 <sup>er</sup> déc. au 30 avril		du 1 <sup>er</sup> mai au 30 novembre	
	Étage 1 <sup>er</sup>	Etages 1 <sup>er</sup> + 2 <sup>e</sup>	Étage 1 <sup>er</sup>	Etages 1 <sup>er</sup> + 2 <sup>e</sup>	Étage 1 <sup>er</sup>	Etages 1 <sup>er</sup> + 2 <sup>e</sup>	Étage 1 <sup>er</sup>	Etages 1 <sup>er</sup> + 2 <sup>e</sup>	Étage 1 <sup>er</sup>	Etages 1 <sup>er</sup> + 2 <sup>e</sup>	Étage 1 <sup>er</sup>	Etages 1 <sup>er</sup> + 2 <sup>e</sup>
Bénéficiaires collectifs <b>ANIÉROIS</b> privés habitant Anièrès personnel communal	1'700.-	2'000.-	1'200.-	1'700.-	1'400.-	1'900.-	1'000.-	1'400.-	800.-	1'200.-	600.-	900.-
Bénéficiaires collectifs <b>NON ANIÉROIS</b> privés n'habitant pas Anièrès	2'200.-	2'800.-	1'800.-	2'000.-	1'900.-	2'400.-	1'500.-	1'900.-	900.-	1'400.-	800.-	1'200.-

\*Sont facturés en sus par la commune les taxes de séjour fixées par le canton du Valais, soit : CHF 3.- par adulte et par nuit et CHF 1.50 par enfant et par nuit ainsi que les taxes au sac, soit : CHF 3.40 pour 60L – CHF 6.20 pour 110L.  
\*Les frais de nettoyage sont inclus dans les tarifs (hormis la cuisine). Cependant il est demandé aux locataires de ranger et de rendre la colonie Les Mélèzes dans des conditions appropriées.

Sont des bénéficiaires collectifs Aniérois au sens des présents tarifs :

- Amicale des Anciennes Autorités Aniéroises (A4)
- Amicale des Sapeurs-Pompiers d'Anièrès
- Anièrès Basket Club
- Anièrès Bouge
- AnièRESSources
- Anièrès un vrai village
- Association Artistes en herbe
- Association des Parents d'Elèves d'Anièrès
- Association du Vide Grenier d'Anièrès
- Coherence
- Compagnie des Sapeurs-Pompiers d'Anièrès
- Football club CoHerAn
- Groupes et partis politiques présents sur Anièrès
- Gymkhana d'Anièrès
- GymAnièrès
- Hermance région / Genève rugby club
- Jeunes Aniérois
- L'atelier du village
- Latma
- Pétanque d'Anièrès
- P'tit Resto Anièrès
- Seniors Aniérois / Club des Aînés
- Tennis Club Anièrès
- Volleyball club d'Anièrès



Les locations de 1 à 4 semaines par an durant 5 années consécutives font l'objet d'une convention entre la commune et le bénéficiaire. Le prix à la semaine est déterminé en fonction des prestations incluses dans la location.

A titre exceptionnel, l'Exécutif peut accorder aux associations faisant partie du COHERAN les tarifs Aniérois.

Les présents tarifs ont été approuvés par l'Exécutif en date du 20 janvier 2025

Ils entrent en vigueur le 01 avril 2025. Ils annulent et remplacent tout tarif appliqué précédemment.

